

BILAN 2019 DE LA REPRODUCTION DU FAUCON PÈLERIN *FALCO PEREGRINUS* EN CÔTES-D'ARMOR

Erwan COZIC

Faute de moyens à mettre en rapport avec l'accroissement des effectifs de l'espèce, ce bilan ne peut prétendre à l'exhaustivité. À l'évidence quelques couples n'ont pu être détectés, notamment sur des secteurs où la pression d'observation est faible. Il devient en effet de plus en plus difficile de les recenser précisément : après avoir colonisé les sites les plus favorables, l'espèce s'établit maintenant sur des sites moins « évidents », où on ne l'attend pas forcément (falaise modeste, voire à même le sol en l'absence de falaise, etc.). La multiplication des sites en carrières et sur des îlots complique également le suivi. Les résultats présentés permettent

Les cantonnements constatés entre les mois d'août et de mars inclus ne sont pas systématiquement signalés, sauf si des comportements liés à la reproduction sont relevés. En effet, ces stationnements peuvent concerner des migrateurs, parfois observés en couples.

Les Triagoz : 1 couple.

Comme depuis 2016 au moins, le phare retient un couple cantonné qui alarme lors des visites en avril et en mai (aucun jeune n'est visible lors du contrôle le 19 juin) (Provost, Bentz & Deniau 2020).

Sept-Iles : 3 couples.

Deux nichées sont menées à l'envol sur Bono (deux jeunes) et Malban (trois jeunes) tandis qu'un couple cantonné sur Rouzic alarme au printemps sans qu'une aire ne puisse être localisée (aucun jeune envolé) (Provost, Bentz & Deniau 2020).

Ile Tomé : 1 couple.

Un couple cantonné alarme au printemps (pas de jeune à l'envol) (Provost, Bentz & Deniau 2020).

Côte de Goëlo : 4 couples.

Des problèmes techniques (bateau indisponible une partie de la saison) ont réduit les prospections habituellement réalisées par le GEOCA sur ce secteur difficile à contrôler depuis la terre. On ne peut donc exclure qu'un couple au moins ait pu échapper aux jumelles, notamment dans la baie de Paimpol. Les quatre couples suivis mènent des jeunes à l'envol (dix au total).

Côte de Penthièvre : 4 couples.

Les deux sites traditionnels mènent chacun trois jeunes à l'envol. En avril des accouplements, comme le grattage d'un espace en cavité sont observés sur un îlot, mais aucun autre élément n'est recueilli par la suite. Enfin, un autre site côtier aux falaises très « modeste » retient à nouveau un couple non reproducteur.

Intérieur : 9 couples.

L'envol d'un jeune depuis une falaise naturelle constitue l'événement marquant de l'année et une première pour la Bretagne. Quant aux carrières, ici aussi la progression est spectaculaire. Six nichées sont observées, dont une première pour l'un des sites en exploitation. Le succès reproducteur concerne au moins quatre couples avec un minimum de sept jeunes à l'envol (quatre sur un site et au moins un sur chacun des trois autres). Les autres nichées comptaient trois et quatre jeunes (âgés de plus d'un mois lors du contrôle). De plus une reproduction très probable est suspectée sur un site producteur l'an passé (alarme virulente en mai et nombreux indices évocateurs en juillet). Enfin un couple est observé à deux reprises en pleine saison de reproduction (23 avril et 13 mai) dans une carrière qui n'avait pas apporté d'indices sérieux par le passé.



Faucon pèlerin en baie de la Fresnaye avec le jabot bien rempli © Patrick Behr



Faucon pèlerin à l'affût © Yoan Raoul

Tableau 1. Bilan de la reproduction du Faucon pèlerin en Côtes-d'Armor en 2019

	Côtes-d'Armor	Total Bretagne
Couples territoriaux	22	69-74
Couples nicheurs	15-21	55-66
Couples avec succès reproducteur	13-16	44-53
Jeunes à l'envol	36 minimum	108 minimum

Ce total place toujours les Côtes-d'Armor comme le second département pour l'espèce derrière le Finistère qui compte 34 à 37 couples territoriaux en 2019 (Tableau 1 ; Cozic, 2019). Ces deux départements restent donc les fiefs de reproduction en Bretagne pour l'es-

pèce, du fait d'importants habitats favorables (linéaires de falaises, nombreuses carrières, îlots tranquilles voire d'accès interdit...). Cette situation est peut être également en rapport avec un schéma d'expansion qui favorise une propagation de proche en proche.

Le bilan départemental, comme le régional (Cozic, 2019), confirme la tendance de ces dernières années avec une progression impressionnante et continue des effectifs. Cette très forte croissance prend diverses formes : colonisation des carrières ; densification de l'implantation sur les grands secteurs de falaises ; occupation de sites très « modestes » et notamment de petites îles, y compris en l'absence de falaises. L'espèce commence à nicher en des lieux inenvisageables il y a peu car très exposés et vulnérables. Ces observations suggèrent que les perspectives d'expansion demeurent importantes et que l'effort de suivi mérite d'être maintenu.

Bibliographie

COZIC E. (2019). La nidification du Faucon pèlerin en Bretagne : état des lieux. *Ornithos* 26-6

PROVOST P, BENTZ G. & DENIAU A. (2020). *Rapport d'activités 2019*. Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles.

Remerciements

Un grand merci aux très nombreux observateurs qui ont permis de réaliser ce bilan : Dominique Beauvais, Patrick Behr, Gilles Bentz, Patrice Berthelot, Alain Beugot, Jackie Bouédo, Pascal Bourdon, Eric Briens, Xavier Brosse, Yohann Brouillard, Hubert Catroux, Philippe Chapon, Filipe Contim, Annie Cormerais, Yannig Coulomb, Armel Deniau, Bianca Di

Lauro, Jean-François Fabre, Yann Février, Jean-Yves Guillhouët, Frédéric Guyonard, David Grandière, Julie Grousseau, Fabrice Jallu, Jean-Pierre Lafond, Guillaume Laizet, Renaud Le Roy, Philippe Lesné, Vincent Limagne, Amaury Louvet, Jacques Maout, Sébastien Mauvieux, Julien Mérot, Corentin Morvan, Sébastien Nédellec, Morgane Oisel, Christophe Peucheret, Philippe Pilard, Thibault Pillebout, Michel Plestan, Antoine Plévin, Pascal Provost, Laurent Quéno, Philippe Quéré, Gérard Quilleré, Jean-Michel Raoul, Yoan Raoul, Ghislain Riou, Jean-Marc Rioualen, Daniel Trébaol, Viviane Troadec.

Associations et organismes publics : Bretagne Vivante, GEOCA, LPO, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Syndicat des Caps.

Merci également aux exploitants et aux personnels des carrières pour leur accueil pour leurs autorisations. Merci surtout pour leur attention vis-à-vis du Pèlerin.

Ci-contre : Faucon pèlerin dans l'est du département, entre Lancieux et Ploubalay © Yann Jegard



